

Sous -direction Technique

Date : 22/01/2023

Réf : AT/DO12/Sous-D.TEC/ 08 /2023

A Monsieur : FARES ABDELHAKIM  
GERANT DE L'ENTREPRISE : FARES ABDELHAKIM  
QRT EL MOUDJAHIDINE BIR EL ATER

**Objet : MISE EN DEMEURE**

Projet : Travaux de rétablissement des dérangement câble 14<sup>2</sup> CASERNE guenti au profit du CMP Cheria .

ODS N° : 218/2022 DU 04/12/2022.

A ce jour, nous sommes au regret de constater que votre entreprise est toujours absente, malgré l'invitation qui vous a été adressée pour procéder à l'ouverture de chantier en date du 15-10-2022.

A cet effet, je vous mets en demeure que vous présentez à la DO de Tébessa dans un délai de 08 jours, afin de procéder à l'ouverture de chantier en urgence.

A défaut, nous serons contraints de résilier le contrat objet de ces travaux à vos tord exclusifs et de faire appel à une autre entreprise.

**Le Directeur Opérationnel  
Des Télécommunications/ Tébessa**



Directeur Opérationnel des Télécommunications  
de Tébessa  
Loukrane ALLAB

**Accusé de réception**

Je soussigne : **FARES ABDELHAKIM** représentant de l'entreprise : **ETP FARES ABDELHAKIM**  
certifié avoir reçu le .....le présent mise en demeure.

(Signature et cachet)

